



Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

**RAMME
ROUGE
COMTAL**

**PROG
PERDRIX
CAUSSE** *du*

Renforcement et gestion
d'une population de
perdrix rouge



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

2019

Réalisation

Programme perdrix rouge du causse Comtal - Renforcement et gestion d'une population de perdrix rouge.

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron.

Contact : Martial Lavastrou 06 45 87 26 84



9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711
12007 RODEZ CEDEX
05.65.73.57.20
fdc12@chasseurdefrance.com

Mot du Président

Cher président,

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron débute sur la cause Comtal une opération destinée à favoriser la perdrix rouge. Plusieurs d'entre vous ont en effet émis le souhait de travailler sur la réimplantation de ce bel oiseau.

Nous avons donc demandé à l'ONCFS de nous accompagner dans un protocole de réintroduction, non sans avoir recueilli l'avis de l'Office sur la faisabilité de l'opération. En effet, nous avons préalablement visité plusieurs secteurs et parmi les secteurs investigués, le cause Comtal s'est avéré avoir de très nombreux atouts.

Il restait donc à connaître la motivation des chasseurs afin de tenter l'aventure. Vous avez répondu présent comme un seul homme et je vous en félicite. Dans ce genre d'opération, l'investissement humain est une donnée capitale et une fois encore, force est de constater que les chasseurs répondent, se retroussent les manches et agissent. Merci à vous !

Demain, les premiers oiseaux vont arriver, il faudra les recevoir comme il se doit avec des volières de pré lâcher, des points d'eau et des agrainoirs et une surveillance de tous les instants.

Je tiens à remercier également Patrick Alcouffe pour son investissement en faveur du petit gibier ainsi que le service technique de la Fédération des Chasseurs pour ce bon départ dans ce nouveau projet avec une mention toute particulière à Martial Lavastrou pour la qualité du travail effectué.

Très cordialement,

Le Président
Jean-Pierre AUTHIER



Introduction

Depuis plus de 40 ans, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron travaille sur la perdrix rouge. Malgré cela, à ce jour nous n'avons plus de population sauvage qui puisse être exploitée cynégétiquement. Pourtant, un énorme travail a été réalisé. Aujourd'hui, loin de baisser les bras la Fédération continue d'expérimenter sur cette espèce si chère aux cœurs de nos chasseurs de petits gibiers.

Aussi, grâce aux enseignements du passé, nous vous avons proposé de travailler avec vous sur un programme de renforcement et de gestion d'une population de perdrix rouge (*Alectoris rufa*).

Le 14 mars 2018, nous avons rencontré l'ensemble des Présidents de la zone d'étude. Tous ont accepté le principe de travailler ensemble sur cette espèce.

Comme nous l'avons précisé, l'une des clefs du succès de pareille opération repose sur l'adhésion pleine et entière de tous les adhérents.

- En effet, il importe que vous puissiez faire valider lors de vos Assemblées Générales respectives que le tir de la perdrix rouge sera suspendu pendant un minimum de 3 ans à compter des premiers lâchers. En guise de gibier de substitution, nous préconisons d'utiliser le faisán en lieu et place de la perdrix grise. Cela surtout pour éviter les fautes de tir,

- Un travail important sera nécessaire au départ pour construire les volières de prélécher et les nourrisseurs. Une veille est également impérative pour remplir les agrainoirs et les abreuvoirs et cela tout au long de l'année.

- De même, nous insistons vivement pour qu'il y ait une pression de piégeage importante et continue pour maximiser les chances de réussite. Aussi, chaque adhérent doit disposer au minimum d'un piégeur actif par société.

Evolution des populations, les causes de déclin.

Les nombreuses études menées sur la perdrix rouge suggèrent que de multiples facteurs ont contribué au déclin de cette espèce. Mais la cause profonde est l'évolution de l'agriculture et sa modernisation qui a entraîné la perte ou à la dégradation de l'habitat de l'espèce. L'intensification de l'agriculture a favorisé d'une part l'abandon des terres les moins productives, lesquelles se sont refermées diminuant d'autant leur capacité d'accueil pour la perdrix. Dans le même temps, l'intensification des pratiques sur les parcelles mécanisables, du fait de l'usage des produits phytosanitaires, de l'arrachage des haies ou bien encore de la destruction des parcours a également eu un impact direct. Encore, on retiendra que les travaux d'ensilage et de fenaison



toujours plus rapides sont également responsables de la destruction de nombreux nids.

D'autre part, la perdrix rouge est également la proie de nombreux prédateurs et comme tous les oiseaux nichant au sol, la liste des espèces susceptible de détruire des couvées est longue.

Les conditions météorologiques influent également sur le succès reproductif. Les violents orages en période d'éclosions, les printemps particulièrement froids ou pluvieux ont aussi des conséquences dramatiques sur les effectifs.

Ne pas baisser les bras

Malgré tout, il nous est apparu opportun de travailler sur la cause Comtal et sa périphérie. D'une part, la présence de la réserve de chasse peut constituer une zone source intéressante. Les travaux réalisés par la Fédération visant à rouvrir ses formations sont bien évidemment un plus pour l'espèce. La présence d'une agriculture extensive, orientée en polyculture élevage est également un point très positif. Enfin la volonté d'avancer émanant des Présidents des sociétés de chasse et de nombre de leurs adhérents a été le facteur déclenchant de l'opération et a largement influé dans le choix du territoire.



Gérer l'habitat

Suite aux visites de terrain de l'ONCFS, il est apparu qu'un aménagement judicieux introduisant une diversité d'habitat peut favoriser la perdrix sur notre zone d'étude.

- Ainsi, l'implantation de cultures à gibier dans des milieux peu cultivés est une action intéressante dès lors que l'on multiplie les espèces semées pour augmenter la provende et que l'on y fasse ajout de plantes mellifères qui favorisent la venue d'insectes et autorise de fait de diversifier le bol alimentaire de la perdrix. L'objectif est de fournir à l'oiseau des secteurs offrant tout à la fois couvert et nourriture. L'impact de ces divers aménagements est également favorable pour la biodiversité. Nombre d'insectes et

fournissant couvert, richesse en insectes et graines. L'ajout de plantes mellifères (phacélie, sainfoin...) est également très positif.

- Il est recommandé de ne pas broyer des friches et de ne pas entretenir des haies entre fin mars et fin juillet. L'objectif est de fournir à l'oiseau des secteurs de taille suffisante offrant à la fois couvert et nourriture, surtout afin d'éviter aux jeunes perdreaux non volants (deux premières semaines de vie) de s'exposer aux prédateurs en les obligeant à sortir à découvert.

- L'implantation de bandes herbeuses, la plantation de haies sont des mesures très intéressantes qui structurent le paysage. À cet égard, votre fédération travaille avec l'association : Arbres, haies et paysages de l'Aveyron. Aussi



que nous puissions faire réaliser ces aménagements.

- Les postes d'agrainage, lorsqu'ils sont placés dans des zones favorables ont un effet de fixation des oiseaux. Cependant il importe de noter que c'est l'agrainoir qui doit aller vers l'oiseau et non l'inverse. Il importe donc de choisir des emplacements qui soient favorables à l'espèce et de faire évoluer les emplacements quand nous disposerons d'une vision plus aboutie des zones de cantonnement. Les effets espérés sont une moindre mortalité hivernale et un succès de reproduction amélioré du fait de femelles en meilleure condition physique.



de passereaux en profitent par un effet direct. Suite à des essais de culture, nous recommandons de semer un mélange de céréales (blé, avoine) associé à des graminées (fétuque, dactyle, maïs, sorgo), des brassicacées (choux, colza) et des légumineuses (luzerne, trèfle, vesce)

il vous appartient de jouer les « VRP » et de faire la promotion des haies auprès des agriculteurs de votre société, considérant que par le biais de l'association nous finançons l'implantation de haies. Aussi, faites nous remonter les possibilités de planter des haies pour



Proposition relatives à la chasse

Tout prélèvement doit se faire dans l'esprit de la gestion durable des populations. La pression de chasse doit s'adapter aux évolutions des populations suite aux modifications de leurs habitats. Ceci implique de connaître et de suivre leur évolution. Plusieurs méthodes d'estimation des densités au printemps et du succès de la reproduction en été sont disponibles. Il est possible que, lorsque les populations atteignent des densités très faibles, elles n'arrivent pas seules à remonter, même en l'absence de chasse. Aussi, dès à présent, il importe de ne plus tirer la perdrix rouge pendant un minimum de 3 ans à compter des premiers lâchers.



Les lâchers

Des lâchers massifs et répétés sont indispensables pour le maintien des populations. Les lâchers d'oiseaux autres qu'*Alectoris rufa rufa* sont à proscrire totalement.

De plus, tout oiseau provenant d'un élevage doit être bagué avant son lâcher.

La méthode conseillée est de lâcher en août, des oiseaux de 12-14 semaines, par lots de 15 sujets. Les lâchers s'effectuent à partir de volières de pré-lâcher où les oiseaux séjournent 3 ou 4 jours. Comme pour les agrainoirs, il est recommandé de positionner les volières de lâchers dans les secteurs les plus favorables à l'espèce. La notion d'habitat est en effet très importante et cela prévaut à une répartition uniforme sur le territoire.

Nous prévoyons ainsi la réalisation de 15 volières qui seront mises en place sur l'unité de gestion.

Les lâchers seront étalés sur trois étés. Ainsi, sur notre unité de gestion, il sera lâché 470 perdreaux par an pendant 3 ans. Nous pouvons espérer une survie des oiseaux au printemps suivant de 5 à 20%.

Un agrainage sera maintenu à proximité des sites de lâchers pendant toute l'année, il sera installé sur le site environ 50 agrainoirs. De même il importera d'implanter des abreuvoirs et de faire le recensement des points d'eau existant et d'en créer d'autres si nécessaire.

À l'issue de cette période, un état des lieux sera fait afin de tirer les conclusions nécessaires à la poursuite de l'opération.

Financement

La Fédération Départementale des Chasseurs s'engage :

- à payer les pièges qui seront utilisés sur la zone,
- à financer le matériel destiné à fabriquer les volières de pré-lâchers et les agrainoirs. Toutefois, merci de faire l'inventaire des volières et des agrainoirs que vous possédez dans vos sociétés respectives,
- nous organiserons une ou deux journées au parc de la Gachoune pour la création des volières et agrainoirs manquants. Pour ces journées, la participation du plus grand nombre d'entre vous est attendue,
- les perdrix rouges lâchers sont financées intégralement par votre Fédération et cela pendant les 3 années.





Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

Référent : Martial Lavastrou - 06 45 87 26 84

Fédération Départementale des Chasseurs
de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20